

Programme de législature 2021-2025



Ayent, source de valeurs...



Table des matières

1. Partager nos valeurs, affirmer notre identité	p.4-7
2. Vivre ensemble	p.8-9
3. Développer un environnement harmonieux	p.10-11
4. Travailler, se développer	p.12-13
5. Promouvoir la collaboration	p.14-15
6. Communiquer en transparence	p.16-17
7. Assurer l'efficacité managériale	p.18-19
8. Ensemble, passons des paroles aux actes...	p.20-22



Introduction

En fonction depuis début 2021, le nouveau Conseil communal a lancé un exercice participatif afin de vous proposer un programme de législature développé dans ce document. Le Bureau du Conseil général, les chefs des groupes politiques du législatif ainsi que les deux députés ayentôts au Grand Conseil ont été associés à cette démarche. Il servira de guide de valeurs et d'engagements à suivre pour piloter la Commune durant les années à venir.

Ce document se veut une vision souhaitée pour notre communauté en constante évolution et décline une palette d'objectifs ambitieux que le Conseil communal souhaite atteindre avec la mise en œuvre de projets, d'actions et de réalisations concrètes.

Ce plan de législature devrait permettre un décloisonnement du principe des dicastères et encourager le politique à travailler de manière plus transversale et de concert avec une administration efficace et le concours de nos entreprises locales.

Le Conseil communal vous remercie de la confiance accordée et s'engage à communiquer régulièrement sur les avancées dans la réalisation de ce programme.





Partager nos valeurs, affirmer notre identité



Nous, les Ayentôts, sommes souvent connus pour notre modestie. Travailleurs, accueillants, engagés et souvent créatifs, nous n'osons pourtant pas toujours nous affirmer.

Notre attachement à notre territoire est particulier avec la structure villageoise. On est de Saxonne, de Fortunau, de Signèse ou d'Anzère parfois plus que d'Ayent.

Actuellement, le territoire se réorganise et se développe et les répartitions territoriales ainsi que les particularités villageoises s'estompent. L'arrivée de nouveaux citoyens accentue l'évolution de notre structure communale. Par conséquent, l'identité de notre commune va devoir se développer et s'affirmer pour être reconnue dans la future structure territoriale cantonale (arrondissements en lieu en place des districts).

Aujourd'hui nous devons oser! Oser le changement, oser réaliser et même oser les utopies! Nous devons oser nous affirmer pour faire connaître et partager nos richesses, nos particularités et notre identité!

Lovée sur un coteau exposé plein sud, à quelques minutes de la plaine et reliée à la montagne par sa station d'Anzère et les nombreuses destinations de balades dans la nature, Ayent est une commune aux nombreux atouts. Elle jouit d'une situation exceptionnelle qui en fait un cadre de vie agréable.

Nous avons donc souhaité initier une nouvelle démarche, celle de formuler un programme de législature, forme d'engagement que nous prenons envers nos citoyens concernant la période pour laquelle ils nous ont élus.

Exprimé autour de 6 axes transversaux, ce programme de législature conçu dans un esprit de collaboration incluant les membres des législatifs cantonal et communal, s'exprime avant tout à travers des valeurs communes que nous nous engageons à honorer :

Le respect de la population et des humains, de la diversité, de l'environnement dans lequel nous évoluons, des institutions ainsi que le respect de la population envers les autorités;

L'ouverture d'esprit qui nous permet de dépasser les clivages, de montrer de la curiosité, d'entendre les critiques avec bienveillance et d'oser nous lancer, nous dépasser;

La valorisation de nos traditions qui constituent notre identité nous fait ressentir la fierté de ce que nous avons et la richesse de ce que nous sommes;

Le partage qui nous permet de prendre soin des ressources dont nous bénéficions et dont nous sommes les gardiens pour nos enfants, qui alimente la cohésion et permet la résilience au fil des ans;

La transmission de nos savoir-faire afin qu'ils évoluent dans une dynamique créative qui nous évite la stagnation.

Chacun des 6 engagements décrits dans ce programme sert ces valeurs, par des actions concrètes en vue d'un développement harmonieux et respectueux de notre identité.

L'ambition de ce programme n'est autre que de fédérer notre action, en toute transparence, afin d'assurer un positionnement et une harmonie pour le développement futur de notre commune.





Vivre ensemble



Au centre des préoccupations des autorités politiques d'Ayent se trouvent les habitantes et habitants de la commune. Forte d'une riche tradition et d'une nature omniprésente, la Commune offre un ancrage authentique à ses résidents. Elle se soucie de valoriser l'accueil en favorisant, par des événements, le partage entre les habitants installés et les nouveaux venus, pour un enrichissement mutuel.

Cette législature est placée sous le signe de l'engagement de tous et du renforcement d'une identité ayentote commune dans le respect des identités multiples portées par les villages. Son principal objectif est de privilégier les initiatives qui nourrissent le lien social en encourageant la participation de la population et qui augmentent la qualité de vie dans les villages tout en garantissant une meilleure communication par des opportunités de rencontre pour tous.

Vivre à Ayent, c'est...

- ... être fier de partager des valeurs fortes ancrées dans un terroir authentique,**
- ... bénéficier d'une longue tradition de solidarité entre les habitants,**
- ... vivre ensemble des moments exceptionnels et enrichissants.**



Développer un environnement harmonieux



Implantée sur le coteau de l'Adret et ouverte sur la plaine, la commune d'Ayent jouit d'une situation de qualité, à quelques minutes de la ville de Sion. La nature toute proche qui l'entoure lui offre un écrin et des ressources, particulièrement en eau, qui lui confèrent une grande richesse.

La recherche d'un équilibre, d'une harmonie entre l'humain et son environnement est un objectif de cette législature. Elle souhaite promouvoir le développement du cadre de vie tout en préservant l'écrin naturel et en favorisant l'ancrage local par la mise en valeur des richesses naturelles, des produits du terroir et du patrimoine. Elle veut fixer des conditions-cadres en matière d'exploitation d'énergie, d'aménagement du territoire, de cohabitation des mobilités.

Choisir Ayent, c'est...

- ... pouvoir vivre, travailler et se détendre à proximité d'une nature généreuse,
- ... bénéficier d'une agriculture locale aux produits délicieux,
- ... évoluer dans un territoire dont nous prenons soin.



Travailler, se développer



Si la commune d'Ayent est connue pour ses activités touristiques, elle peut être fière aussi de ses nombreuses PME et de son agriculture. Des entreprises de construction aux divers commerces, en passant par l'imprimerie ou la création de jeux vidéo, les activités économiques des PME d'Ayent sont riches et parfois méconnues. De la viticulture aux plantes alpines, le secteur agricole d'Ayent regorge de diversité et de produits attrayants qui gagneraient à être valorisés encore plus. Toutes ses activités économiques, mise en synergie, pourraient s'enrichir les unes les autres.

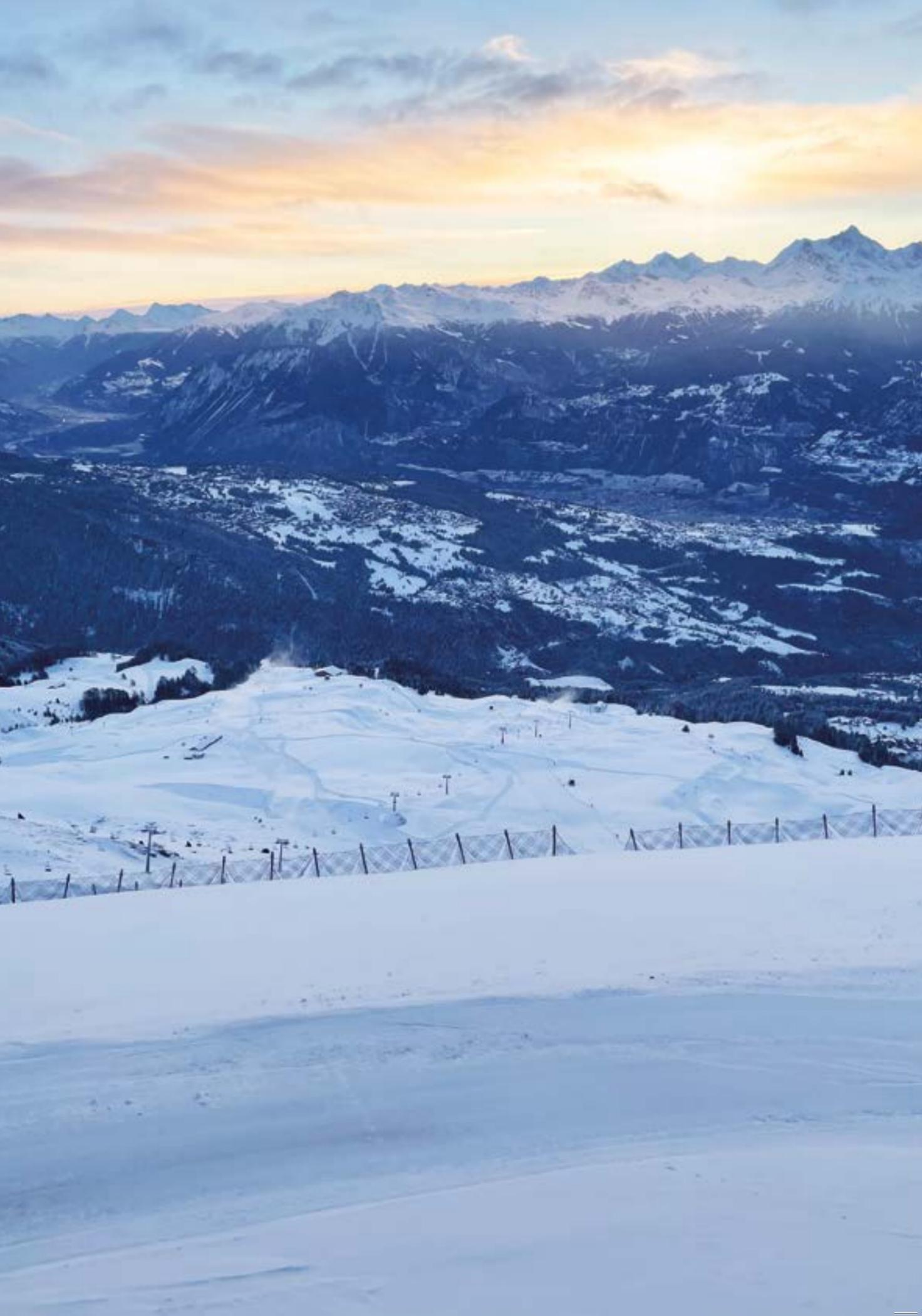
Cette législature veut valoriser tous les secteurs économiques de la commune. Elle souhaite améliorer et promouvoir l'accueil de nouvelles entreprises dans tous ces secteurs d'activité. Elle veut soutenir les démarches actuelles, en particulier un tourisme à l'année sur tout le territoire de la commune, la mise en valeur des nombreux produits du terroir et du patrimoine culturel, la mise en lumière du travail des PME, le développement d'une politique économique sur l'ensemble des secteurs d'activité.

Travailler à Ayent, c'est...

... s'inscrire dans une diversité économique,

... rejoindre une communauté de sociétés et d'entreprises,

... bénéficier d'un accueil et d'une visibilité.



Promouvoir la collaboration



Ensemble, on est toujours plus fort... Cette devise, Ayent s'en saisit, car marquer son identité ne signifie pas avancer seul, au contraire. C'est en collaborant, en interne entre les élus, l'administration et la population, comme avec les institutions extérieures à la commune, qu'on peut entreprendre et se développer, sans s'isoler.

Cette législature veut favoriser la collaboration à de multiples niveaux et promouvoir ainsi une solidarité de nature à donner un plus grand levier d'action et à maîtriser les coûts des infrastructures nécessaires à sa population. Ainsi, elle préconise et met tout en œuvre pour développer des liens notamment entre les villages et la station d'Anzère. Elle encourage la proximité avec les citoyens au sein de son administration. Elle veille à renforcer le dialogue intergénérationnel, la coopération scolaire et entre les entités touristiques. Elle participe à des projets intercommunaux en matière de gestion des déchets et de traitement des eaux. Elle favorise la coopération agricole. Elle soutient la collaboration entre les institutions publiques et les entreprises privées.

Collaborer à Ayent, c'est...

... chercher les synergies entre la station d'Anzère et les autres villages de la commune,

... développer le dialogue intergénérationnel,

... participer à des infrastructures intercommunales pour une bonne gestion des investissements.



Communiquer en transparence



La communication est non seulement garante de l'information, mais également de la transparence. Ayent est une commune qui ne se retranche pas derrière l'opacité mais qui, au contraire, fait de la communication transparente un devoir et un mode de fonctionnement.

Consciente de son obligation de transparence, cette législature s'engage à communiquer ouvertement sur les dossiers qui l'occuperont et par le biais de différents vecteurs. D'abord, par son engagement dans ce programme de législature et par les cinq valeurs pour lesquelles elle s'engage dans chaque prise de décision et chaque projet. Ensuite, dans un souci d'information envers ses habitants, à travers les guichets de l'administration et la disponibilité de ses collaborateurs pour accueillir toute demande et y répondre. Enfin, dans diverses publications et manifestations, officielles et informelles, au cours desquelles elle s'engage à informer régulièrement sur l'avancement des projets.

Communiquer à Ayent, c'est...

- ... faire ce que l'on dit et dire ce que l'on fait,**
- ... respecter et honorer le droit à l'information de chaque habitant**
- ... prendre le temps d'écouter les habitants et de répondre à leurs interrogations.**



Assurer l'efficience managériale



La commune d'Ayent souhaite se développer et être une force de proposition au sein des autres communes du coteau de l'Adret. De nombreux enjeux l'attendent durant cette législature, dont notamment les nouveaux plans d'aménagement du territoire, les nouvelles exigences légales, l'intensification du travail intercommunal, la politique touristique quatre saisons, l'engagement de collaborateurs clés au sein des services, l'amélioration du réseau d'eau, le renouvellement du label cité de l'énergie, pour n'en citer que quelques-uns.

La Commune souhaite s'adapter aux défis présents et futurs dans une optique de durabilité pour garantir la qualité de vie au sein de ses villages. Avoir cette ambition demande de pouvoir compter sur un cadre de travail efficace pour une gestion rigoureuse des finances publiques, sur une administration efficiente et à l'écoute des citoyens, sur une capacité à s'adapter aux changements qui ne manqueront pas d'advenir. Les autorités communales s'engagent auprès de la population à pratiquer une gestion efficace et transparente.

L'efficience managériale à Ayent, c'est...

- ... gérer rigoureusement les comptes et investir de façon responsable, mais ambitieuse pour les générations à venir,**
- ... développer une administration compétente au service des besoins de la population,**
- ... mener l'action publique en toute transparence.**



Ensemble, passons des paroles aux actes...



L'avenir prend sa source dans le passé, se commence au présent et nous concerne tous...

Vous nous avez élus pour vous représenter ces quatre prochaines années et c'est avec vous que nous projetons de mener notre action. Ce programme de législature, qui expose en toute transparence les axes du développement et les valeurs qui le soutiennent, c'est le nôtre, mais c'est avant tout le vôtre!

Si nous avons pour tâches de mener à bien les projets pour lesquels nous nous sommes engagés, c'est ensemble que nous les réaliserons, car nous sommes tous un maillon de la chaîne démocratique qui permet de passer des paroles aux actes.

Ce programme constitue l'essentiel de notre engagement envers vous pour cette législature. Il se déclinera à travers la matérialisation de divers projets qui respectent les valeurs et engagements décrits ci-dessus. La réalisation finale des projets dépend également d'autres facteurs qui ne sont pas toujours maîtrisés et ni maîtrisables par l'autorité politique communale. Certains projets sont déjà en gestation, en cours de réalisation ou en voie de finalisation. D'autres verront le jour ces prochaines années et d'autres devront attendre plus longtemps, ne serait-ce que pour des raisons budgétaires.

Nous aurons à cœur de vous informer de l'avancement des projets tout au long de la législature.

**Ensemble, sculptons l'avenir
de notre commune...**

**Ensemble, contribuons à ce qu'Ayent
rime avec demain...**

Beney Christophe
Administration générale
Finance
Sécurité publique



Moos Marylene
Agriculture / Environnement
et Salubrité / Cimetière



Savioz Christian
Tourisme / Promotion économique / Jeunesse / Sports / Loisirs / Information



Follonier Mélanie
Edilité et constructions
Aménagement du territoire



Savioz Bertrand
Mobilité
Eau et Egouts



Beaupain Chantal
Scolaire / Structure d'accueil /
Formation / Emploi
Culture



Plaschy Manuella
Santé et social
Energie
Bâtiments



Impressum:

Credits photographiques:

Raphaelfiorina.com: couverture, p. 4-8-22

Aleiko / Art Valais: p. 2

Imprimex-ayent/jjd: p. 3-5-9-14-15-17-18-19-20

M. Martinez et B. Dubuis, www.dronephoto.ch: p.6-7

Nicolas Sedlathek: p. 10-11-12-13-16

Yves-André Fasel: p. 21

Sébastien Travelletti: p. 23

Textes:

Brocoli Factory Sàrl et Linkfabric Sàrl

Graphisme:

Linkfabric Sàrl

